Prénom et Nom ……. Date : ……
Adresse postale : ……
……
……

A l'attention du collège Communal de …….,

Concerne : Projet de construction et d'exploitation de 10 éoliennes par Elecrabel SA, sises de part et d'autre de l'échangeur E411 / E25 (sur les communes de Léglise et Neufchâteau).

Mesdames et Messieurs les élus,

Par la présente lettre, je vous informe de mon total désaccord et de mon refus de voir ce projet éolien hors norme s'implanter sur le territoire communal.
Vous trouverez, ci-dessous, une synthèse des points principaux justifiant mon opposition.

- Ce projet est déstructurant du point de vue paysager :
  - Il **ne respecte pas les lignes de forces réelles** du paysage, contrairement à ce qui est présenté dans l'étude d'incidences. Ce projet est articulé autour d'un axe Nord-Sud alors que la ligne de force principale dessine un axe Nord-Est / Sud-Ouest.
  - **L'autoroute** est principalement encaissée, non visible et ne constitue pas un élément structurant du paysage. Elle **ne peut, par conséquent, pas être considérée comme une ligne d'appui** pour l'implantation d'éoliennes au sens prévu dans le cadre de référence éolien wallon de 2013.
  - La suppression des éoliennes n°3 et n°10 crée **une brèche dans la lisibilité du parc** depuis différents points de vue, ce qui donne l'impression d'avoir 2 parcs distincts. Comme l'explique le cadre de référence wallon, si l'inter distance entre éolienne n'est pas régulière, cela donne une installation discontinue des machines et une vision confuse du paysage environnant.
- Une **distance de 450 mètres** par rapport aux habitations les plus proches **est réellement insuffisante**. La sensation d'écrasement et d'encerclement pour certaines habitations sera permanente. Le Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier recommande d'ailleurs une distance d'exclusion de 750 mètres dans le but de préserver - en partie - la **qualité du cadre de vie** que nous connaissons actuellement dans notre région.
- Même si après bridage, les normes de bruits seront en théorie respectées, l'étude d'incidences démontre clairement qu'il y aura des nuisances sonores car, dans les villages ruraux avoisinants, le bruit de fond est très faible et **ne couvrira pas le bruit des éoliennes**.
- En dégradant le cadre de vie exceptionnel et typique de notre région, ce projet aura un impact sur le tourisme et l'économie locale.
- Des projets de production d'énergie renouvelable **non intermittente** et plus en adéquation avec les **ressources disponibles** sont à privilégier dans notre région (biomasse, biogaz, eau).

……
……
……
……
……

En conclusion, je réaffirme ma totale opposition à ce projet qui est pour moi tout sauf responsable, et j'espère que vous défendrez activement, et sans fléchir, le bien-être de vos citoyens et la préservation de notre cadre de vie si typique et particulier.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées,

Signature :